

## « Momo challenge » - information aux médias

---

Genève, le 21 novembre 2018

Courant novembre plusieurs titres romands ont relayé des informations concernant l'action en justice d'un père dont le fils se serait suicidé après avoir participé à un challenge morbide sur WhatsApp. **Informé sur ce challenge peut répondre à une logique de prévention, cependant cela contribue également à le populariser et peut avoir pour conséquence d'éveiller la curiosité de personnes qui n'en auraient pas eu connaissance.**

STOP SUICIDE conseille d'éviter de médiatiser le « Momo challenge », et ce type de « défis » en général. Dans le cas où décision est prise de tout de même diffuser une information à ce sujet, il est essentiel de **limiter au maximum le risque d'incitation.**

Pour cela, STOP SUICIDE recommande de :

- ◆ **Eviter de préciser le nom du challenge**, pour le rendre moins facilement accessible
- ◆ **Donner les informations et conseils utiles** pour les parents et les jeunes :
  - Aborder le sujet avec leur enfant
  - Bloquer le contact malveillant sur l'application
  - Présenter les **ressources d'aide** à qui faire appel : police pour dénoncer et faire cesser le harcèlement, et médecins ou psy en cas de pensées suicidaires de l'enfant. A retrouver sur [stopsuicide.ch/besoindaide](https://stopsuicide.ch/besoindaide)
- ◆ **Ne pas donner de détails** sur la façon dont se seraient suicidés les jeunes
- ◆ **Rappeler qu'un suicide est toujours la conséquence d'une accumulation de facteurs** et ne peut se réduire à une cause

Pour plus d'information au sujet de la prévention du suicide par les médias, n'hésitez pas à contacter :

Léonore DUPANLOUP

Chargée de communication et prévention médias

leonore@stopsuicide.ch

022 320 55 67 // 079 105 58 27

